



Paris, le 24 octobre 2019

Déterminés !!!

Réunie ce jour, l'intersyndicale a validé les dispositions suivantes :

En l'absence de réponses concrètes à nos légitimes revendications, nous reconduisons le mouvement de grève du 1^{er} novembre 2019 au 14 janvier 2020.

Nous sommes dans l'attente des différentes réunions planifiées :

Retraite : le 6 novembre en présence du Ministre de l'Intérieur, de M. Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire aux retraites et des financeurs (départements et communes).

Nous revendiquons la garantie de la pérennité de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) et l'institution d'un dispositif de portabilité des droits pour les agents de la catégorie active en déplaçant les 1 an pour 5 ans et en supprimant les surcotisations :

SUAP : le 12 novembre en présence des ministères de l'Intérieur et de la Santé.

Prime de feu : le 14 novembre, en présence du ministre de l'intérieur et des financeurs.

Nous revendiquons la revalorisation significative de la prime de feu à hauteur des autres métiers à risque, à 28 % minimum.

En l'absence d'avancées significatives, nous appellerons à une nouvelle manifestation massive à PARIS, à brève échéance !

L'intersyndicale renouvelle ses remerciements pour la réussite de la manifestation du 15 octobre et appelle à rester dans l'action et à participer aux actions de terrain.